

# UNIFORME COLLÈGE SAINTE MARIE

*La tenue vestimentaire est le premier signe du respect que l'on porte à ses interlocuteurs et à l'institution à laquelle on appartient.*

Il est demandé aux élèves de porter l'uniforme prévu par le Collège Sainte-Marie :

Un Polo blanc manches courtes ou longues

Un Pull bleu marine aux couleurs de l'établissement

Un tee shirt de sport orange et logo bleu

Les pantalons, jupes et robes de votre choix, devront être de couleur foncée (noir ou bleu marine), non-troués, ni délavés.



*Polo manches courtes*



*Polo manches longues*



*Pull bleu marine*



*Tee shirt de sport*

Les articles peuvent être commandés sur le site

[www.acanthe-uniforme.com](http://www.acanthe-uniforme.com), avec le code **SMB41**

Il conviendra de commander DÈS QUE POSSIBLE pour une livraison garantie à la rentrée.

L'uniforme est obligatoire au collège

Il est rappelé que les cheveux des garçons doivent être courts, propres, la coupe dégradée dans le cou et autour des oreilles. Les crânes rasés ne sont pas acceptés.

Nous attendons des jeunes filles qu'elles portent des tenues qui suscitent le respect. Nous n'acceptons pas les shorts courts, les jupes ou les robes trop courtes ou trop fendues. Le maquillage outrancier n'est pas de mise dans un établissement scolaire. Les cheveux longs ne doivent pas cacher le visage, pas plus que la frange ne cache les yeux.